

# FAIRE MÉTROPOLE

Premiers travaux du **Conseil de développement**



**CO**DEV

Conseil de développement  
TOULOUSE MÉTROPOLE

## FAIRE MÉTROPOLE

Le Codev Toulouse Métropole a tout juste quelques mois d'existence. S'il a bénéficié des réflexions engrangées par le précédent Codev (rassemblées dans le document : *Les Ensemencements*), il n'a, en propre, que quelques mois de travail. Ils furent intenses, d'autant que le champ de réflexion soumis au Codev était large, nous appelant à travailler sur quatre grandes questions.

Nous ne sommes pas allés au bout de chacune d'elles, mais nous avons souhaité formaliser très vite une première contribution. Nous avons voulu montrer que l'expertise rassemblée au sein d'un Codev peut apporter une plus-value aux réflexions engagées sur le développement métropolitain, en décalant le regard pour amener à une autre vision, en relayant les idées, les initiatives et les propositions portées par la société civile quand elles sont civiques, c'est-à-dire au service du bien commun.

Assemblée de bénévoles qui dégagent du temps pour s'impliquer dans une réflexion collective au service du développement de la Métropole, le Codev est soucieux du devenir de cette « première brique » à « l'édifice métropolitain » comme de celles qui suivront. C'est pourquoi il souhaite que les élus communautaires se saisissent de ces réflexions et qu'un dialogue régulier s'instaure qui permette aux membres du Codev de voir comment leurs propositions auront été prises en compte.

Nous espérons que cette première contribution « apéritive » du Codev mettra en appétit ses lecteurs et leur donnera envie de suivre ses prochains travaux.

**Marie-Christine Jaillet**

Présidente du Conseil de développement  
Toulouse Métropole

---

**Ce document a fait l'objet d'un échange avec le Président de la Communauté urbaine** lors de l'Assemblée plénière du Codev du 27 novembre 2013. Il a ensuite été présenté aux élus du bureau de Toulouse Métropole.

---

## INTRODUCTION

Lorsque le Codev réfléchit à la métropole toulousaine, il embrasse de fait un territoire qui dépasse le cadre de la Communauté urbaine, car le territoire « pertinent » de cette métropole, celui sur lequel se déploie la dynamique métropolitaine, dépasse largement le périmètre des 37 communes qui constituent ensemble Toulouse Métropole. Le fait métropolitain s'étend sur un territoire plus vaste, qui embrasse les communautés d'agglomération du Sicoval et du Muretain, ainsi que d'autres territoires « périurbains » qui portent également des projets de développement. Il concerne également les villes « à une heure » de Toulouse et les espaces ruraux. Avec l'ensemble de ces territoires, Toulouse, nous le savons, est en dialogue. Chacun dispose de ressources, d'atouts qui peuvent être mis au service de tous. C'est à cette échelle que se structurera à terme la « plaque métropolitaine », mais nous ne perdons pas de vue que le Codev est adossé à la Communauté urbaine Toulouse Métropole. Il doit donc focaliser sa réflexion et ses propositions d'abord sur ce territoire qui constituera le cœur de cette métropole en devenir, ce qui lui donne des responsabilités particulières.

Toulouse Métropole se caractérise, à la différence d'autres métropoles françaises, par la plus grande « jeunesse » de la coopération intercommunale : créée en 2008, la Communauté urbaine est donc encore en phase d'apprentissage. Cela ne doit pas conduire à minorer les avancées de cette construction communautaire : la solidarisation des communes, la mise en place de services communs, l'ouverture d'une nouvelle scène politique ont d'ores et déjà changé la donne du développement. C'est bien dans le contexte d'une coopération « en marche » que se situent les réflexions du Codev.

Toulouse Métropole se distingue également par une dissymétrie entre la taille des communes : Toulouse ne représente que 62% de la population de la Communauté urbaine, mais une seule commune, Colomiers, dépasse les 30 000 habitants. D'autres métropoles sont plus équilibrées dans leur composition démographique, à l'exemple du Grand Lyon : Lyon accueille plus de 472 000 habitants, mais Villeurbanne sa voisine en compte 138 000. La métropole toulousaine, avec ou sans majuscule, reste donc pour le moment plus marquée par l'empreinte de sa ville centre.

Cette spécificité ne doit pas être un handicap dès lors que les relations qui se nouent entre collectivités, grandes ou petites, reposent sur la reconnaissance mutuelle de ce que chacun apporte au développement. C'est bien ce rapport de confiance qui a prévalu à l'instauration d'une coopération renforcée, surmontant la crainte d'une « hégémonie toulousaine » telle qu'elle avait pu être ressentie dans le passé. Pour le Codev, c'est ce contrat de confiance qui doit primer dans les discussions qu'induera la mise en œuvre de la loi de décentralisation, où chacun apportera sa part.

Mais ce contrat de confiance doit aussi structurer les rapports entre les habitants de la métropole et leurs élus. Des enquêtes récentes ont montré que la défiance caractérise aujourd'hui les relations des Français à leurs responsables politiques, défiance amplifiée ces dernières années par le sentiment que ces politiques semblent impuissants à endiguer les effets de la crise. Cette défiance participe de la crise de la démocratie qui fragilise la société française. Mais ces enquêtes ont également montré que les élus locaux échappent à cette montée de la défiance. Les Français leur reconnaissent une capacité à agir, à peser sur la destinée de leur territoire. Les élus locaux bénéficient d'un réel capital de confiance de la part de leurs administrés. Ce capital de confiance, au fondement du fonctionnement démocratique, doit être conforté, en particulier par l'attention portée aux attentes des habitants, par le souci également de leur plus grande association à la « chose publique », dès lors qu'elle touche aux conditions de leur bien vivre. Le Codev peut y concourir, en se faisant le relais des idées et des initiatives de la société civile qui participent à un développement durable et socialement « soutenable » de la métropole. Il peut aussi contribuer à redonner à un nombre plus grand d'habitants de cette métropole le goût de l'engagement et de l'implication dans la mise en œuvre du « bien commun ».

C'est bien dans cette double détermination qu'il faut trouver « le fil rouge » qui trame l'ensemble de cette première contribution.

## QUATRE QUESTIONS POSÉES AU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

1 Lors de la séance d'installation du Codev, le 10 avril 2013, le Président de la Communauté urbaine Toulouse Métropole a souhaité que celui-ci réponde à une question centrale : Comment demain, avec la future loi sur les métropoles et le fait urbain, poursuivre et déployer les dialogues urbains de Toulouse Métropole, en relation avec la Région et les Départements ? Quels seront les leviers à utiliser pour aborder ensemble la question de la gouvernance, des solidarités, des mutualisations ? Quelle place donner aux citoyens ?

---

2 Cette question proposée au Codev a également été déclinée dans le champ du « vivre ensemble » : Quelles valeurs proposer pour construire un vivre ensemble toulousain au XXI<sup>e</sup> siècle, en relation avec les mondes voisins, qu'ils soient périurbains ou ruraux, qu'ils soient européens et mondiaux ?

---

3 Dans le champ du développement économique et de l'innovation : Comment renforcer l'attractivité de la Métropole et l'écosystème de l'innovation en tenant le pari de la solidarité ?

---

4 Dans le champ du développement durable : Comment la Métropole peut-elle être actrice de la transition énergétique ?

---

## SOMMAIRE

- P.07** CHAPITRE 1  
**LES DIALOGUES URBAINS DE LA MÉTROPOLE**
- Toulouse Métropole : une « responsabilité motrice » en Midi-Pyrénées
  - Quatre dialogues pour la Métropole
  - Amplifier le dialogue démocratique
- 
- P.17** CHAPITRE 2  
**LE VIVRE ENSEMBLE MÉTROPOLITAIN**
- Faire émerger une « société métropolitaine »
  - Rendre visibles et accessibles l'ensemble des ressources métropolitaines
  - Investir plus fortement le champ culturel dans ses dimensions collaborative et participative
- 
- P.29** CHAPITRE 3  
**POUR UNE STRATÉGIE GLOBALE D'INNOVATION**
- Favoriser l'innovation et le développement
  - Développer l'économie locale
  - Créer un contexte favorable
  - Co-construire les politiques publiques
- 
- P.39** CHAPITRE 4  
**POUR UNE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ADAPTÉE À NOTRE TERRITOIRE**
- Regards transverses, pour la réussite du Plan Climat-Énergie Territorial
  - Le chemin collectif vers une transition adaptée à notre territoire
- 
- P.47** ÉPILOGUE  
**ET SI NOUS RÊVIONS DE LA MÉTROPOLE EN 2050...**  
*Une vision pour une Métropole du « mieux vivre »*



# LES DIALOGUES URBAINS DE LA MÉTROPOLE

“ Comment demain, avec la future loi sur les métropoles et le fait urbain, poursuivre et déployer les dialogues urbains de Toulouse Métropole, en relation avec la Région et les Départements ? Quels seront les leviers à utiliser pour aborder ensemble la question de la gouvernance, des solidarités, des mutualisations ? Quelle place donner aux citoyens ? ”

## INTRODUCTION

### **TOULOUSE MÉTROPOLE : UNE « RESPONSABILITÉ MOTRICE » EN MIDI-PYRÉNÉES**

L'acte III de la décentralisation (loi Lebranchu), et notamment son volet sur les métropoles, constitue ici une toile de fond, sachant que le Codev n'a bien sûr pas de « prise » sur un texte parlementaire. Il s'agit donc de maintenir une veille sur ce cadre législatif et de voir quelles nouvelles fenêtres pourraient s'ouvrir pour la métropole toulousaine.

Il s'agira aussi d'anticiper d'éventuels « conflits d'intérêt » entre une métropole qui pousserait trop son avantage et les échelons départemental et régional, bousculés dans leurs habitudes territoriales. Dans la nouvelle donne territoriale qui se profile, la métropole toulousaine devra faire preuve d'une « responsabilité motrice » en Midi-Pyrénées, un statut lui conférant probablement des droits, sinon des atouts, mais aussi des devoirs...

Cette notion de « responsabilité motrice » n'a aucune existence juridique, elle exprime simplement le sentiment qu'il incombe à la métropole toulousaine, en raison même de son dynamisme, une responsabilité spécifique pour participer au développement des territoires dans lesquels elle s'inscrit.

### **UNE MÉTROPOLE EN CONSTRUCTION**

La métropole toulousaine – qui ne se réduit pas à la seule communauté urbaine – est en cours de structuration institutionnelle, selon des logiques concentriques, mais elle est aussi et surtout en constante recomposition en raison de sa forte croissance démographique. Cette période de construction est favorable à la mise en place d'expérimentations, de débats sur l'action publique, et d'initiatives pour donner envie de « faire métropole ensemble ».

**FAIRE MÉTROPOLE ?**

« Faire métropole » ne peut se résumer à une approche juridique. L'appartenance passe par la citoyenneté, l'identité et la culture. La question de l'identité métropolitaine, au-delà des seules mitoyennetés géographiques, se pose d'autant plus que la citoyenneté est dorénavant plurielle, voire morcelée. Comment conforter le sentiment d'appartenance quand la citoyenneté de résidence, celle du lieu de vote, ne correspond

« La Métropole doit veiller à construire une image davantage coopérative que compétitive »

plus aux nouveaux usages, aux « territoires vécus » et aux nouvelles mobilités qui « redessinent les cartes » de la métropole. Paradoxalement, dans la ville même, les frontières restent encore très fortes entre

certains quartiers, et de fortes « incompréhensions » persistent entre la ville centre et la périphérie, entre l'urbain et le rural...

La compétition entre métropoles à l'échelle nationale et européenne (et le marketing territorial qui l'accompagne) est une réalité, mais doit-on pour autant l'accepter comme un principe qu'on ne saurait questionner ? Par ailleurs, ces phénomènes de compétition territoriale existent aussi, plus discrets sans doute, au sein même de la métropole, voire de la communauté urbaine.

Dans quelle mesure le récit de Toulouse Métropole est-il performatif ? Pour sa propre cohésion, il nous semble que la Métropole doit veiller à construire une image davantage coopérative que compétitive.

Dans le contexte actuel, les enjeux de cohésion et de partage équilibré semblent essentiels pour une construction à long terme de notre métropole.

# 1 QUATRE DIALOGUES POUR LA MÉTROPOLE

Les dialogues urbains sont perçus comme un enchevêtrement de cercles concentriques et de réseaux, de pratiques et d'alliances intercommunales institutionnelles ou plus ou moins formelles.

Quatre niveaux de dialogue se dégagent :

**LA COMMUNAUTÉ URBAINE : DIALOGUER À 37**

Un des premiers « dialogues urbains » à conforter est sans doute celui à l'intérieur de Toulouse Métropole, une « toute jeune » communauté urbaine où Toulouse et 36 communes apprennent à partager ensemble des fonctions-ressources et à définir un projet commun.

Se pose la question de la place de l'habitant dans les projets d'urbanisme face à la « machine administrative » de la métropole, et celle des maires des petites communes confrontés à une dynamique de délégation de pouvoir vécue comme un abandon de souveraineté, et plus largement de la démocratie représentative face à cette intercommunalité fortement intégratrice.

➤ **C'est le premier « cercle »**, celui de ceux qui font budget commun, destin commun : il s'agit ici de « souder la famille »... Le dialogue est organique.

**L'AIRE URBAINE, LE BASSIN DE VIE**

La Métropole politique, c'est-à-dire la communauté urbaine actuelle, ne recouvre pas la réalité urbaine de l'agglomération toulousaine, plus vaste et plus peuplée, et qui englobe – entre autres – le Sicoval et le Muretain. Le dialogue existe alors dans le cadre du SMEAT, un syndicat mixte d'études en charge du Schéma de cohérence territoriale, le SCoT. L'aire urbaine toulousaine (une définition statistique cette fois), encore plus vaste, recoupe approximativement tout le nord du département de la Haute-Garonne et certaines communes des départements voisins. Là aussi, le dialogue existe, par le biais d'un « interSCoT ».

C'est probablement cette échelle – l'aire urbaine – qui correspond le mieux à la perception de la métropole qu'en ont ses habitants et ses « usagers », mais l'organisation de cet espace relève d'une gouvernance complexe, ou interviennent simultanément les différentes intercommunalités et le Conseil Général 31, sans oublier le Conseil Régional, notamment pour les dessertes ferroviaires.

➤ **C'est le deuxième cercle**, celui de la « métropole agglomérée », constituée de voisins proches, avec lesquels il y a communauté de destin, et parfois négociation... Le dialogue est obligatoire.

**UN ESPACE MÉTROPOLITAIN**

En troisième lieu, la création récente de l'association du Dialogue métropolitain rompt avec une logique de pure contrainte territoriale et établit des liens directs entre l'agglomération toulousaine et les villes à une heure de Toulouse, sur un mode coopératif. C'est donc un espace métropolitain qui prend forme, au cœur de la région Midi-Pyrénées.

Dans quels domaines peut-on mettre en place des partenariats gagnant-gagnant ? La question du rôle des territoires ruraux, « interstitiels », de leur contribution au développement de la « grande plaque métropolitaine », se pose alors, sachant que les différents SCoT du Grand bassin toulousain ont d'ores et déjà établi des relations de travail.

➤ **C'est le troisième cercle**, celui de la souplesse, des projets à la carte, des réseaux, des affinités : le dialogue est choisi.

Ces trois premiers échelons, ou dialogues, ne correspondent pas nécessairement à des gradients d'urbanité, mais définissent différents registres d'une sociabilité territoriale, des usages communs. Si le Codev Toulouse Métropole, dans ses travaux, se focalise logiquement sur le territoire de la communauté urbaine (« le premier cercle »), il ne perd jamais de vue les réalités complexes qui font une métropole, « agie » et parcourue par ses citoyens.

#### UN DIALOGUE OUVERT, MODULABLE, AVEC LE MONDE ENTIER...

Un quatrième dialogue existe également, celui qu'une métropole (qui aurait donc réussi ses dialogues internes et atteint la « taille critique » pour mériter cette appellation) entretient avec les autres métropoles (ou territoires) dans le monde : il s'agit là encore de coopération, mais aussi de rayonnement et de concurrence. Eurorégion, « club » des métropoles françaises, jumelages, partenariats modulables voire circonstanciels, réseaux et positionnements : le dialogue est, là, à géométrie variable.

» **Faire métropole**, ce serait donc faire avancer ces quatre dialogues simultanément mais avec des méthodes différenciées.

Parallèlement aux dialogues institutionnels, deux leviers transversaux pourraient être actionnés pour « faire métropole » : les dispositifs de gouvernance d'une part, la place des citoyens et leur participation d'autre part.



## 2 AMPLIFIER LE DIALOGUE DÉMOCRATIQUE

### Une condition pour construire une identité métropolitaine partagée

#### GOVERNANCE ET COHÉRENCE

Les conseillers communautaires ne seront pas élus au suffrage universel direct avant 2020...

On constate pourtant l'éloignement des citoyens à la fois des lieux de prise de décision et même des lieux de débat politique autour des enjeux intercommunaux. L'élaboration d'une stratégie métropolitaine se centralise tandis que de nombreux élus locaux se sentent parfois dépassés par ces grands dispositifs. Une place accrue donnée aux citoyens peut certes contribuer à complexifier davantage ce nouvel échiquier, mais s'avère aujourd'hui indispensable.

Par ailleurs, il apparaît urgent de concentrer les efforts sur les fractures territoriales internes à Toulouse Métropole, premier échelon vital pour la construction d'une métropole partagée avec l'ensemble de la population. Il s'agit de mener une double stratégie « inclusive », à la fois en direction des quartiers populaires et des communes périurbaines « diffuses ».

#### Premières pistes de travail :

- développer une meilleure circulation de l'information sur l'institution métropolitaine en construction, une formation/information des élus et des services techniques des 37 communes, en particulier pour les nouveaux élus de 2014 dont le mandat se déroulera parallèlement à la construction de la Métropole
- favoriser des mécanismes d'appropriation par les citoyens, en s'appuyant en particulier sur la société civile organisée, en amont des projets.
- soutenir le développement d'expérimentations, notamment dans le champ de la Politique de la Ville
- renforcer les diagnostics territoriaux sur la réalité de ces fractures territoriales, et des circulations de populations
- mener un travail particulier sur les nouveaux quartiers (aménagement ou réhabilitation urbaine), notamment sur les espaces publics et leur appropriation par leurs usagers

## DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

La « participation citoyenne » aux mécanismes de réflexion, de décision, de suivi et d'évaluation des politiques publiques de la Métropole appelle avant tout un « changement de posture ».

*« Une source d'imagination qui bousculerait certes les fonctionnements établis mais enrichirait le débat... »*

Le Codev invite les élus communautaires à réfléchir à la plus-value démocratique que ce changement de posture permettrait : miser sur de réelles expérimentations ambitieuses en matière de politiques contributives pourrait de plus faire partie intégrante de l'image de cette métropole en construction.

Cette source de nouveauté et d'imagination bousculerait certes les fonctionnements établis (et notamment les services techniques qui peuvent aussi se sentir dépossédés), mais enrichirait indéniablement le débat, et contribuerait à singulariser l'action publique de Toulouse Métropole et à faciliter son appropriation par les citoyens.

Pour une gouvernance mieux partagée, avec les citoyens et tout particulièrement avec les représentants de la société civile organisée (syndicats, têtes de réseau associatif, collectifs thématiques, comités, commissions ou conseils de quartier, fédérations d'éducation populaire, mouvements sociaux...), et ce à l'échelle des 37 communes de la Métropole.

**› Les premières pistes de travail ici proposées ne font pas encore pour le moment l'objet d'un consensus au sein du Codev.**

## UNE CHARTE DE LA PARTICIPATION ?

De nombreux outils existent qui permettraient de donner toute leur place aux citoyens, de favoriser l'implication du plus grand nombre et d'évaluer les politiques publiques. Le Codev en cite ici quelques exemples.

Leur contenu, leurs modalités de mise en place mériteraient d'être précisés.

Une véritable stratégie de participation des habitants pourrait ainsi faire l'objet d'une Charte permettant d'afficher la volonté des élus de la Métropole de s'engager clairement dans cette voie. Ce renforcement de la participation pourrait s'inspirer des travaux d'autres conseils de développement.

Il est dans la vocation du Codev de contribuer à l'élaboration de cette charte et de veiller à sa mise en œuvre aux côtés des élus, des réseaux associatifs, des acteurs économiques, des organisations syndicales, ainsi que de l'ensemble des citoyens prêts à participer à ce renouveau de la gouvernance métropolitaine.

Cette Charte pourrait s'inspirer de dispositifs existants ou en inventer de nouveaux :

- soutenir l'ingénierie de la concertation et l'expérimentation sociale
- mettre en place des conférences de consensus avec des citoyens tirés au sort
- développer les expériences de budgets participatifs,
- élargir les Fonds pour l'initiative et la participation des habitants (FIPH) déjà en place
- développer les démarches d'éducation populaire,
- créer un observatoire et centre de ressources sur les initiatives citoyennes
- développer les échanges d'expériences et la formation
- créer la possibilité d'accorder un « crédit temps » aux citoyens qui s'engagent dans des dispositifs participatifs
- soutenir les médias locaux indépendants, notamment numériques.
- instituer un label de Haute Qualité Démocratique
- instaurer le principe d'un compte rendu de mandat annuel pour les instances exécutives
- impliquer le Codev dans l'évaluation des politiques publiques.



# LA MÉTROPOLE TOULOUSAINE

**Communauté urbaine  
Toulouse Métropole**  
720 000 habitants

**Aire urbaine**  
1 220 000 habitants

**Aire métropolitaine**  
2 millions d'habitants





## LE VIVRE ENSEMBLE MÉTROPOLITAIN

« Comment construire un vivre ensemble toulousain au XXI<sup>e</sup> siècle, dans la ville, en relation avec les mondes voisins, qu'ils soient péri urbains ou ruraux, qu'ils soient européens et mondiaux ? »

### CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE ET ÉCONOMIQUE NE SUFFISENT PAS À «FAIRE MÉTROPOLE»

Pour que la Métropole soit une réussite, il faut aussi que parvienne à se constituer une véritable « société métropolitaine ». Cette question est complexe car elle interroge la capacité d'un ensemble qui s'avère morcelé territorialement, fragmenté socialement, diversifié culturellement, à faire société.

Affirmer qu'un certain nombre de valeurs, au premier rang desquelles la justice sociale et la solidarité, doivent être au fondement de cette société métropolitaine, est nécessaire. Mais cela n'y suffira bien sûr pas. Cette question interroge sur la manière dont l'action publique peut y aider concrètement. Celle-ci met à disposition des métropolitains un ensemble de ressources nécessaires au bien vivre de chacun dans l'organisation de son parcours de vie, qu'il s'agisse de l'emploi, du logement, de l'offre de transports, de services ou d'équipements, en s'attachant à lutter contre les inégalités d'accès à ces ressources. Mais on peut penser que son rôle ne s'arrête pas à la satisfaction des besoins individuels. L'action publique a en effet une double responsabilité : d'une part, impulser et soutenir les initiatives qui contribuent à l'animation collective de la vie métropolitaine et, d'autre part, favoriser la cohésion métropolitaine, travailler à réduire les fractures sociales et territoriales. A minima, cela suppose que tous ceux qui vivent dans cet espace métropolitain se reconnaissent dans une commune appartenance à une même échelle : celle de l'ensemble métropolitain.

C'est une condition nécessaire pour que des habitants divers, par leur histoire, leur projet, leur âge, leur condition sociale, leur origine, se sentent suffisamment partager des intérêts communs pour participer d'un même destin et ainsi accepter l'exercice d'un principe de solidarité.



En d'autres termes, comment faire pour que ces habitants des territoires de la Métropole, tout en préservant leur identité citadine ou périurbaine, se reconnaissent une même appartenance, et considèrent la Métropole comme un bien commun, y voient une ressource commune, une plus-value pour chacun-e ? Telle nous semble être une des conditions premières au vivre ensemble métropolitain.

*« L'addition des pratiques et des mobilités métropolitaines ne suffit pas à faire une société métropolitaine... »*

Le Codev constate en effet une forme de contradiction entre les modes de vie des habitants qui, pour l'essentiel, s'organisent à l'échelle de la métropole au sens large et les relations qu'ils

entretiennent avec leur Métropole institutionnelle, souvent perçue comme une perte de lien direct avec les élus ou les services en charge de la vie quotidienne et comme une perte de leurs repères identitaires de proximité.

### FAIRE ÉMERGER UNE SOCIÉTÉ MÉTROPOLITAINE

La Métropole est devenue une réalité institutionnelle avec la création de la Communauté urbaine. C'est aussi la réalité d'un espace vécu au quotidien où les habitants déploient leurs mobilités et leurs activités, travaillant dans une commune, habitant dans une autre, utilisant les équipements ou les services d'une troisième... Malgré ces pratiques « métropolitaines », nombre de ces habitants ne se sentent pas pour autant métropolitains. Et si ces pratiques individuelles contribuent par leur densité à dessiner un territoire métropolitain fonctionnel, leur seule addition ne suffit pas à faire une société métropolitaine. Celle-ci reste encore fortement marquée par une fragmentation sociale : les habitants de la métropole ne disposent pas tous des mêmes moyens pour s'y déplacer et profiter des ressources qu'elle offre ; certains résident de plus dans des quartiers ou des communes inégalement équipés ou desservis et dont la place dans la géographie sociale métropolitaine n'est pas équivalente.

La réalité métropolitaine reste également fortement marquée par un attachement à son quartier, à sa commune, en particulier pour les habitants des communes « périphériques », avec la peur de voir celles-ci se diluer dans un ensemble dominé par Toulouse. Dans le même temps, les habitants de la ville de Toulouse devenus des habitants de la métropole toulousaine doivent accepter que la centralité toulousaine (ses espaces, comme ses équipements) devienne métropolitaine, ce qui signifie qu'ils doivent accepter de la partager avec les autres habitants.

### UNE "PROXIMITÉ" OUVERTE SUR LE MONDE

Dans la mise en œuvre des politiques publiques favorisant le développement du vivre ensemble métropolitain, il faudra veiller à ce que deux caractéristiques majeures de l'histoire de la métropole toulousaine et de la vie de ses habitants soient bien prises en compte :

- la première concerne les dimensions internationales de la métropole qui sont indissociables de son histoire, de sa culture, et du dynamisme de sa vie sociale. Il ne s'agit pas seulement de rendre visible et de reconnaître l'apport à la métropole des différentes strates de migrants qui sont venus s'y installer et s'y installent encore, ou celui d'une internationalisation amplifiée par les caractéristiques de son économie et l'attractivité de son université, mais bien de les envisager comme un des horizons de la vie sociale métropolitaine et d'un vivre ensemble qui dans l'avenir puisse manifester une capacité permanente d'ouverture à l'autre
- la seconde porte sur les territoires « de proximité » qui jouent un rôle important dans la construction et la perception du vivre ensemble : il s'agit le plus souvent du quartier – notamment à Toulouse – ou de la commune, mais également de territoires du quotidien qui dépassent les découpages habituels. Ces territoires vécus constituent indéniablement une ressource : ce sont des points d'appui sur lesquels peut se construire une adhésion à des valeurs partagées. C'est également là que peut se renforcer la confiance dans les institutions locales, en misant sur la capacité des acteurs de proximité et des citoyens, ainsi assurés et reconnus, à se projeter à l'échelle métropolitaine pour se l'approprier.

**Ces premières réflexions permettent de dessiner d'ores et déjà quelques orientations : rendre visibles et accessibles l'ensemble des ressources métropolitaines**

### **UN PATRIMOINE MATÉRIEL DÉJÀ RECONNU ET APPROPRIÉ**

La Métropole représente d'ores et déjà un patrimoine matériel reconnu et en grande partie approprié : il est composé de lieux, monuments, espaces publics naturels ou urbains (place du Capitole, la Garonne, le Canal, la Ramée...), d'événements, de marqueurs symboliques (l'aéroport, la construction aéronautique, les activités spatiales). Ce sont aussi des perceptions partagées, des expériences communes, heureuses ou malheureuses : la victoire du TFC ou du Stade Toulousain, l'utilisation du réseau de transport en commun ou encore l'encombrement quotidien de la « rocade »...

Mais ce sont également des éléments plus discrets qui viennent enrichir ce patrimoine commun : paysages du Lauraguais, activités maraîchères, châteaux et maisons de maître, noyaux villageois... Et plus largement les nombreuses ressources : lieux culturels (cinémas, librairies, théâtres, musées...), événements (Marathon de Toulouse, festival de rue de Ramonville, festival BD à Colomiers, Rencontres du livre et du vin à Balma...), marchés de plein air, initiatives associatives ou citoyennes qui foisonnent dans chacun des territoires de la Métropole.

### **CRÉER UN PORTAIL COLLABORATIF**

De nombreux canaux d'information existent qui visent à faire connaître et valoriser les ressources des territoires de la métropole : presse, communication institutionnelle, associative, de réseaux divers, bouche à oreille... Mais cette mise en visibilité des ressources métropolitaines reste segmentée, cloisonnée, confinée parfois...

Le besoin est à la fois de valoriser ces ressources de les rendre accessibles à chacun-e- et de le faire à partir de formes de communication adaptées aux attentes des citoyens et à leurs usages des nouvelles technologies : plus faciles d'accès, mieux centralisées, plus collaboratives, plus réactives... Créer un portail collaboratif permettant de visualiser l'ensemble des ressources du territoire métropolitain, à partir de n'importe quel écran, contribuerait à les rendre appropriables. Ce portail aiderait à tisser des interactions, des échanges : le patrimoine matériel ou immatériel, les équipements, les services et infrastructures ainsi que toutes les activités et événements programmés et en cours.

Les initiatives citoyennes y figureraient également : covoiturage, initiatives locales de solidarité, de loisirs et de fêtes...

Cette piste reste à préciser, notamment au vu de deux enjeux clés : d'une part son portage institutionnel et technique qui aura une incidence sur son orientation plus ou moins collaborative, d'autre part son articulation avec d'autres formes de communication plus traditionnelles (insertion par exemple d'une page métropolitaine dans tous les bulletins municipaux) et avec les médiations humaines qui restent nécessaires pour que chacun puisse accéder au contenu du portail, car le vivre ensemble, c'est aussi « se parler ».

### **VALORISER LA DIMENSION MÉTROPOLITAINE DES GRANDS ÉVÉNEMENTS, NOTAMMENT CULTURELS ET SPORTIFS**

La dimension métropolitaine des rencontres du Stade Toulousain ou du TFC est évidente, de même pour les grandes manifestations comme Rio Loco ou d'autres encore, mais elle n'est pas explicitée. Ce sont pourtant des occasions de manifester, dans des émotions partagées, la communion entre habitants d'un même territoire.

On sait le rôle d'identification en interne ou en externe que peuvent jouer des événements comme la Folle journée à Nantes, la Grande Braderie à Lille... Sans forcément faire le choix d'un grand événement qui deviendrait emblématique de la Métropole toulousaine, comment faire pour que ces événements « toulousains » (la Novela, le Marathon des Mots, entre autres...) à la fois innervent davantage l'ensemble de la métropole et deviennent des facteurs de cohésion de la métropole ?



### PORTER UNE ATTENTION PARTICULIÈRE AUX LIEUX DE L'INTERMODALITÉ, LIEUX DE « FROTTEMENT MÉTROPOLITAIN »

Le maillage du territoire par un réseau de transports en commun dense joue un rôle déterminant dans la fabrication d'une société métropolitaine. Les efforts déployés pour le développer doivent être poursuivis, en veillant à ne pas faire converger toutes les lignes vers le cœur de la métropole car il est important de favoriser aussi des liaisons « de périphérie à périphérie ». Cependant le coût des investissements et les contraintes financières qui pèsent sur les transports en commun rendront difficile la desserte des territoires encore peu densément urbanisés. Aussi faut-il veiller à ce que la priorité accordée légitimement au développement des transports en commun ne vienne pas pour autant disqualifier et culpabiliser les habitants de ces territoires, qui, pour quelque temps encore et pour une large part de leurs déplacements, resteront contraints à l'usage de leur véhicule.

Mais quel que soit le mode de déplacement utilisé, de la voiture individuelle aux transports collectifs en passant par le vélo et la marche à pied, l'habitant de la métropole passe beaucoup de temps à se déplacer. C'est aussi dans ces circulations que se croisent, se frottent les habitants de la métropole. C'est aussi là que se forge une représentation partagée de la métropole.

*« Veiller à ce que la priorité accordée légitimement aux transports en commun ne vienne pas pour autant disqualifier et culpabiliser les habitants des territoires "périphériques". »*

Les lieux où se croisent ces flux jouent un rôle particulier, parce qu'ils sont aussi des portes d'entrée dans l'espace métropolitain, ce sont les lieux de l'intermodalité ; certains sont bien identifiés et sont au centre de projets d'envergure (la gare Matabiau, l'aéroport), mais d'autres sont plus banals et font l'objet de moins d'attention dans leur traitement urbain : les Arènes, voire la station Jean-Jaurès, mais aussi les stations terminus du métro avec leur parc-relais ainsi que les gares TER.

La conception et l'aménagement de ces lieux et des quartiers qui les environnent (si l'on veut y polariser le développement) ne doivent pas être pensés seulement à partir de la gestion des flux, mais également comme de véritables places métropolitaines pour devenir, de différentes manières, des espaces publics de qualité.

Plus généralement, c'est bien par l'attention portée à l'espace public, qu'il s'agisse des hauts lieux de la métropole ou des lieux plus ordinaires, que se construira un territoire capable de faciliter l'expression d'une société métropolitaine.

### AMPLIFIER L'EFFORT D'ASSOCIATION DES HABITANTS DE LA MÉTROPOLÉ À LA « FABRIQUE URBAINE »

En rupture avec la manière dont s'était faite jusque-là l'agglomération, la Métropole toulousaine se fabrique désormais par un certain nombre de grands projets urbains qui concourent à construire l'échelle métropolitaine et à permettre tant son identification que son appropriation, qu'il s'agisse du réaménagement du cœur historique de la métropole, du Grand Parc Garonne, de la réinstallation du Parc des expositions à Beauzelle, du projet Toulouse EuroSudOuest (TESO) à Matabiau en lien avec l'arrivée de la LGV, ou encore du futur campus Montaudran Aérospatiale...

Ces grands projets qui incarnent la Métropole mobilisent, au delà des seuls riverains concernés, la société métropolitaine. Ils suscitent des modes d'information et de concertation qui permettent aux habitants comme à d'autres usagers d'être associés à leur définition. Mais, l'expérience de la « Fabrique urbaine » l'a montré, on ne construit pas une métropole simplement sur de tels projets, phares ou emblématiques. On la construit aussi dans la fabrication et la gestion ordinaires du cadre de vie quotidien de chacun, là où il vit, qu'il s'agisse d'un quartier toulousain ou d'une commune de la « périphérie » ; on la construit dans la qualité des projets de lotissements ou de ZAC, dans les « petits » aménagements de l'espace public ou des circulations... Y associer davantage les habitants, c'est d'une part profiter de leur intelligence des lieux, celle qu'ils acquièrent par leurs pratiques et leurs usages. C'est aussi asseoir la Métropole sur une pratique ordinaire de la concertation, commune en tous lieux, qui ne peut que contribuer à renforcer le bien vivre et le sentiment d'appartenance.

Dans le même ordre d'esprit, le Codev propose de favoriser le développement des opérations d'habitat coopératif, non seulement parce qu'elles constituent des lieux d'expérimentation de nouvelles formes d'habiter qui favorisent le vivre ensemble, mais également pour le rôle de cristallisation d'une vie locale qu'elles peuvent jouer. Il en existe dans l'agglomération toulousaine quelques-unes déjà anciennes (hameau de Catala à Lacroix-Falgarde, hameau de Mange-pomme à Ramonville), dont l'analyse a montré que leurs habitants se sont largement impliqués dans l'animation de la vie collective et communale. Plusieurs projets sont actuellement en cours de développement dont certains soutenus par des organismes HLM.

Le Codev milite pour la définition d'un programme communautaire de soutien à de telles initiatives.

### **S'INSPIRER DES PROGRAMMES EUROPÉENS POUR DÉVELOPPER UN SENTIMENT COMMUN D'APPARTENANCE**

Les institutions européennes ont développé une logique de programmes pour développer un sentiment commun d'appartenance à l'Union Européenne, en ciblant plus particulièrement les jeunes.

Partant du constat que le vivre ensemble ne se décrète pas et ne peut qu'émerger d'une expérience commune, ces programmes ont quelques caractéristiques communes : une communication transversale qui incite les collectivités, les associations et les citoyens à s'engager dans des actions impliquant plusieurs territoires, des actions soutenues qui incitent leurs promoteurs et leurs usagers à la mobilité, à l'échange entre territoires, une forte composante citoyenne ainsi qu'une structure d'appui facilitant la mise en œuvre et le suivi du programme.

Le Codev propose de prendre appui sur l'expérience acquise dans ce type de programme, et tout particulièrement le programme européen Jeunesse en action, pour en décliner/adapter les principes et les modalités concrètes à l'espace de la Métropole.



### **DÉVELOPPER SUR L'ÎLE DU RAMIER UN NOUVEL ESPACE FESTIF**

À la fois symbole et facteur de dynamisme de la métropole toulousaine, la forte présence des jeunes et des étudiants est aussi une composante majeure de la vie économique et sociale.

Mobiles et visibles, usagers et producteurs de l'espace public, ils contribuent à l'animation de la ville, aux temps de partage que sont les grands événements culturels, festifs et sportifs. Au quotidien, leur présence dans et autour des bars et lieux festifs donne à Toulouse des allures de «ville du Sud», non sans poser aux riverains de sérieux problèmes d'acceptabilité qui relèvent des modalités du vivre ensemble. Le Codev suggère que la Métropole s'inspire de l'expérience nantaise du «Hangar à Bananes» pour développer un projet équivalent sur l'île du Ramier. Situé sur l'île de Nantes, ce site rassemble bars, brasseries, salles de concert, discothèques, salles de restaurant, salles d'expositions... sans voisinage immédiat tout en étant facile d'accès, grâce aux transports publics le desservant, y compris la nuit. Sans nuire aux usages de repos et de loisirs «tous publics» que l'île du Ramier se doit de proposer aux habitants de la métropole, il s'agirait d'ouvrir une nouvelle scène à la vie nocturne toulousaine, complémentaire à celles qui existent déjà en centre ville, dont les jeunes et les étudiants puissent s'emparer, contribuant ainsi à mieux réguler les difficultés de co-présence dans les quartiers centraux dont il convient aussi de préserver la fonction résidentielle. Une telle proposition pourrait enrichir, en s'y articulant, le projet «Grand Parc Garonne» porté par Toulouse Métropole qui vise à rouvrir la ville sur le fleuve et dont l'île du Ramier est une des composantes.

### **INVESTIR PLUS FORTEMENT LE CHAMP CULTUREL DANS SES DIMENSIONS COLLABORATIVE ET PARTICIPATIVE**

Toulouse Métropole s'est dotée de la compétence culture très récemment, en janvier 2011. C'est donc un champ d'action nouveau pour la communauté urbaine, qui avait fait ses premières armes en la matière avec la Boutique d'écriture et les nouveaux territoires de l'art (Mix'Art-Myris à Toulouse, La Grainerie à Balma, L'Usine à Tournefeuille). Elle a choisi dans un premier temps de s'impliquer dans le développement du livre et de la lecture publique, des arts du cirque et de la rue, de la culture scientifique et technique, parce que ces champs d'action ont été considérés comme des «marqueurs identitaires» de la Métropole. Par ailleurs un certain nombre d'événements à l'origine «toulousains» deviennent peu à peu métropolitains (le Marathon des Mots,

Toulouse en piste, la Novela...), ce qui constitue une avancée positive dans la construction métropolitaine. Pour le moment, Toulouse et les principales communes de l'agglomération (Tournefeuille, Blagnac et Colomiers, notamment) continuent à gérer chacune leur propre politique culturelle. Quant aux grands équipements culturels, ils restent sous tutelle communale et/ou des autres partenaires publics (État et Région principalement).

Si l'on considère généralement que la culture participe à la construction du rayonnement des métropoles à l'échelle nationale ou internationale, la culture doit également être considérée comme une des dimensions essentielles du vivre ensemble, un moyen d'expression des diversités, un facteur de lien et de solidarité, d'éducation populaire, d'identité construite et partagée par une expérience ou une pratique communes...

*« La culture est une des dimensions essentielles du vivre ensemble »*

On ne peut pas opposer de manière systématique valeur d'attractivité et valeur d'usage : un certain nombre d'actions culturelles peuvent, dans le même temps, relever de l'une et de l'autre. Mais il ne faudrait pas que la mobilisation budgétaire au service de ce rayonnement

s'opère au détriment du soutien aux initiatives (activités, événements, équipements) qui contribuent à enrichir l'offre culturelle et sa valeur d'usage. C'est du moins le souhait du Codev qui formule d'ores et déjà un certain nombre de pistes :

- rendre plus lisible le foisonnement actuel des initiatives culturelles, en identifiant et cartographiant les filières dont elles relèvent
- valoriser davantage les actions, même minimes, menées dans tous les quartiers et par toutes les communes de la métropole – y compris les plus petites – et leurs habitants ainsi que les initiatives non-institutionnelles ou construites sur des modèles économiques hybrides qui tissent plus facilement des relations entre les différents territoires de la métropole ;
- faire en sorte que les expériences singulières trouvent une chambre d'écho dans l'espace communautaire pour être davantage reconnues et partagées
- privilégier les fonctionnements en réseau des acteurs culturels, plutôt que la concentration des activités et compétences. Favoriser le développement des collaborations, y compris directement entre communes périphériques, pour contrer les fractures territoriales et garantir la multipolarité
- veiller à développer d'autres modes opératoires que la régie directe pour assurer le portage des événements culturels, en incitant par ailleurs au regroupement d'initiatives convergentes

- veiller à rendre largement accessibles les nouvelles pratiques culturelles numériques, tout en conservant leur essence participative : nouveaux médias d'information, « Wiki-Métropole » (à l'image du Wiki-Rennes, autoportrait d'un territoire par ses habitants), cartographie collaborative...
- veiller à ce que les cahiers des charges des équipements et des événements, qu'ils soient en régie directe, conventionnés ou labellisés, incluent un principe de responsabilité sociale et territoriale en direction des artistes locaux et de l'ensemble des populations métropolitaines (en particulier celles qui ne constituent pas d'emblée leur public)
- soutenir le développement de projets de coopération et de partenariats culturels à l'échelle internationale, notamment dans le cadre de l'Eurorégion Pyrénées Méditerranée, qu'il s'agisse de création, de diffusion, de formation ou d'éducation artistique.

### **PARTICIPER À LA CONSTRUCTION DU RÉCIT MÉTROPOLITAIN**

Mais l'enjeu culturel dépasse celui du seul développement d'une offre de qualité maillant l'ensemble du territoire métropolitain, permettant de répondre à la diversité des attentes et des besoins, favorisant également la pratique artistique et culturelle. L'art et la culture, tout comme la recherche, participent aussi de la construction d'un récit métropolitain, contribuant ainsi à forger une histoire dans laquelle les habitants de la Métropole peuvent se reconnaître. Comment s'attacher à construire une « geste » collective remobilisant l'histoire passée et immédiate ? Comment mettre en récit des lieux et des groupes qui dans leur diversité font la métropole de manière à ce que chacun-e s'y retrouve et reconnaisse ?



## POUR UNE STRATÉGIE GLOBALE D'INNOVATION

« À la recherche de la compétitivité s'ajoute désormais la nécessité, voire l'obligation, de conforter une autonomie locale tout en créant des solidarités avec les territoires voisins. Comment renforcer l'attractivité de la métropole en tenant le pari de la solidarité ? »

### INTRODUCTION

Rapports et études foisonnent au niveau national, tous visant à améliorer la compétitivité de la France ou à moderniser son économie (Louis Gallois, Anne Lauvergeon...). Ces propositions doivent aujourd'hui trouver des relais régionaux. Par ailleurs, la Loi sur la décentralisation devrait doter les métropoles de nouvelles compétences en matière de développement économique. Dans le même temps, les inégalités se creusent entre les plus aisés qui voient leur revenu croître et les plus pauvres dont le nombre ne fait qu'augmenter.

La Communauté urbaine est assurément un des acteurs majeurs du développement économique, mais elle n'est pas le seul, d'une part parce que les systèmes productifs à l'œuvre dans la métropole toulousaine dépassent son périmètre, d'autre part en raison de l'implication d'autres acteurs institutionnels, et tout particulièrement du Conseil Régional, qui élabore notamment le Schéma régional de développement économique (SRDE) et impulse la Stratégie régionale de l'innovation (SRI).

C'est donc dans cet environnement que le Codev souhaite faire part de ses premières réflexions sur ce que pourrait être un « écosystème toulousain innovant et générateur d'emplois ».

Le Codev note la nouvelle ambition de la Communauté urbaine en matière de développement économique. Certaines initiatives sont prometteuses (Agence de développement économique), d'autres évoluent positivement : partenariat international axé sur des actions communes concrètes, plutôt que sur des accords formels à faible impact, par exemple. Les services ont également été réorganisés, à l'instar de toutes les grandes agglomérations françaises qui ont adopté des dispositifs similaires.



### QUEL MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT ?

Croître, c'est augmenter de taille, se développer, c'est se transformer et acquérir de nouvelles fonctions. On peut alors regarder le territoire de deux façons : soit comme un espace de concurrence généralisée, soit comme un territoire de projet, espace complexe en construction et en interaction... La stratégie de Toulouse Métropole, en matière de développement économique, semble encore insuffisamment affirmée.

*« La stratégie de Toulouse Métropole, en matière de développement économique, semble encore insuffisamment affirmée. »*

Le Codev souhaite pour sa part que cette stratégie réponde à une double exigence : celle de la compétitivité et de l'innovation, et celle de la solidarité. Il lui semble également que cette stratégie métropolitaine qui se profile doit d'emblée

se positionner a minima à l'échelle de l'interSCoT, et développer des interactions avec le Conseil Régional d'une part, mais aussi avec les villes « à une heure » de Toulouse engagées dans le Dialogue métropolitain.

Si le Codev souhaite avant tout que la métropole toulousaine privilégie une croissance « inclusive », il entend aussi porter un regard lucide et précis sur les systèmes productifs toulousains. C'est pourquoi le Codev soutient l'économie sociale et solidaire, ou encore l'économie du partage, tout en souhaitant apporter une réponse locale à des champs économiques non couverts par les « moteurs durs » qui portent aujourd'hui la croissance toulousaine. La poursuite de ce développement pose en effet un certain nombre de questions :

- selon quel modèle économique doit-il être poursuivi ?
- comment faire pour que ce développement contribue à la réduction des inégalités ?
- avec quelle place pour l'ensemble des acteurs de l'innovation, grands groupes et Petites et Moyennes Entreprises (PME), Très Petites Entreprises (TPE) et Entreprises Sociales et Solidaires (ESS) ?
- avec quel équilibre entre les filières ?
- avec quelle résilience et quelle capacité de réaction en cas de mutation économique dans une filière particulière ?
- avec quel modèle d'innovation au delà de l'innovation technologique ?
- enfin faut-il privilégier le soutien à ce qui se développe (« aller dans le sens du vent... »), ou encourager plutôt ce qui ne se développe pas, ou pas assez vite ?

# 1 FAVORISER L'INNOVATION ET LE DÉVELOPPEMENT

### UN FORT POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT, MAIS DES FAIBLESSES STRUCTURELLES

Toulouse est une métropole en forte croissance depuis plusieurs décennies : dynamisme des secteurs industriels porteurs, grande attractivité territoriale, haut niveau de qualification, esprit entrepreneurial, développement d'écosystèmes d'innovation, pôles de compétitivité... Cette croissance s'est accompagnée d'un rayonnement à l'international. Mais ce modèle de développement économique se caractérise d'une part par une forte dépendance vis-à-vis de quelques grandes entreprises, d'autre part par un relatif cloisonnement :

- les filières restent verticales, avec peu de transversalités exploitées à ce jour
- les espaces de dialogue entre grands groupes, PME et TPE restent confidentiels
- les transmissions sont intenses au sein de communautés partageant une même culture, beaucoup plus limitées entre communautés disjointes, notamment entre sciences « dures » et sciences « humaines »
- les politiques publiques sont fragmentées
- les filières dominantes ont des cycles de développement longs et une certaine inertie
- les TPE et l'ESS sont insuffisamment pris en compte comme facteurs de développement.

### EXPLORER DE NOUVELLES FILIÈRES

Quels sont les secteurs qui seront source de développement ? Le projet politique de faire de Toulouse une « métropole de la connaissance » manifeste une double intention : faire en sorte que l'innovation et la connaissance se diffusent et innervent l'ensemble de la société, et qu'elles bénéficient également à d'autres secteurs économiques que ceux habituellement associés à la métropole : l'aéronautique et le spatial. Ainsi les services de Toulouse Métropole ont d'ores et déjà identifié différentes filières à soutenir : l'autonomie, le numérique, l'énergie... Parallèlement à ces filières, le Codev se propose d'explorer de nouveaux axes, de nouvelles pistes :

- une diversification industrielle par dissémination de technologies (notamment issues de l'aéronautique) dans les champs de la santé, de l'agriculture, des matériaux composites...

- les activités et services qui se développent autour du web et du traitement de l'information, de la finance, ou encore de la santé. La métropole toulousaine a sans doute une place à prendre dans le domaine du « Big data »
- le management environnemental, qu'il s'agisse de la transition énergétique ou de la gestion des ressources et des déchets... La décarbonisation des villes, à commencer par la rénovation thermique des bâtiments, offre aussi un potentiel d'emploi très important. Doit-on cependant soutenir tous les secteurs, multiplier les interventions ? Comment alors opérer des choix stratégiques pour « aider moins » mais de façon plus approfondie, quitte à prendre le risque « politique » d'abandonner certains champs ? Il semble ici essentiel d'étudier les synergies avec la Région et les autres collectivités concernées.

#### VERS UNE STRATÉGIE GLOBALE D'INNOVATION

La Métropole pourrait, à terme, se doter d'une stratégie globale d'innovation portant à la fois sur de nouveaux produits, de nouvelles démarches de marketing, en incluant également de nouveaux usages, l'innovation organisationnelle, ou encore l'innovation sociale...



#### Il pourrait s'agir par exemple :

- d'augmenter la perméabilité entre les différentes communautés – universitaires, industrielles, économiques, politiques, techniques – afin d'utiliser pleinement toutes les ressources intellectuelles du territoire ;
- de faire évoluer la demande : la Métropole peut faire preuve d'exemplarité et faire « caisse de résonance » en diffusant des pratiques innovantes et en rendant désirables des produits éco et socio-responsables ;
- de développer une innovation « soft tech » qui anticiperait un moindre usage des ressources fossiles ;
- d'étudier la « résilience » de l'agglomération face à une déflation économique, face au réchauffement climatique...

La Communauté urbaine pourrait également contribuer à valoriser certaines découvertes ou ruptures scientifiques locales. À cet effet, un appel d'offres permanent pourrait être ouvert pour aider la R&D (amorces de transfert technologique, réalisation de pilotes, pré-pilotes, démonstrateurs, études de marché...) dans une optique de création d'entreprises sur le territoire métropolitain.

#### LA NÉCESSITÉ DE DISPOSER D'UNE VISION PROSPECTIVE

Il est important pour la collectivité d'anticiper les mutations industrielles pour mieux accompagner le changement. Pour l'instant, il n'existe pas de cellule dédiée à la prospective. Ne pourrait-on pas mettre en place un groupe d'expertise afin d'évaluer la consistance de certaines innovations technologiques mais aussi sociales ? Installer, dans le sillage du colloque Futurapolis (« La ville de demain », organisé par le magazine *Le Point*) un dispositif permanent ?

## 2 DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE LOCALE

#### « RÉINVENTER » L'ÉCONOMIE LOCALE

Le Codev propose de mener une réflexion en vue de « réinventer » l'économie locale et d'optimiser les liens entre l'entreprise et son territoire afin de favoriser l'emploi.

Une première piste passe par le développement des circuits courts et de proximité entre acteurs économiques, et par le soutien aux services

d'intérêt général. Participant aussi de cette « réinvention » : la relocalisation de l'activité, le renforcement de la maîtrise de la propriété des entreprises au niveau local (en utilisant notamment la « slow money », le financement participatif et la sollicitation de l'épargne locale), la mobilisation des ressources naturelles locales, la valorisation de l'innovation locale, l'appréhension de l'économie sociale et solidaire à une autre échelle et l'accompagnement financier de sa croissance. Il conviendra parallèlement de favoriser l'économie du partage et de communiquer sur l'intérêt de l'achat local.

Cette « réinvention » suppose également que l'on conforte l'écosystème entrepreneurial, en agissant sur les leviers suivants : le soutien aux jeunes entrepreneurs, aux échanges de pratiques, aux nouveaux modes de financement et de développement reposant sur le partage et la coopération (finance solidaire, finance participative, coopératives, réseaux d'entreprises...), la mutualisation des moyens (co-travail, lieux d'incubation, groupements de consommateurs... à la japonaise !). Il conviendra aussi d'appréhender finement, dans toutes ses composantes, l'économie « présenteielle » : services à la personne, commerces de proximité, bâtiment, activités de loisirs, culturelles et sportives, restauration, tourisme...

### 3 CRÉER UN CONTEXTE FAVORABLE

Urbanisme, aménagement du territoire... la Métropole a une responsabilité essentielle en matière d'infrastructures, d'équipements, de capacités d'accueil, de services à la mobilité, de qualité de vie, d'attractivité de la ville, autant de facteurs déterminants pour le développement des entreprises et le « bien être » de leurs salariés. L'étalement urbain, la congestion automobile ou encore la rétention du foncier ont ainsi des conséquences directes sur l'organisation du tissu économique.

« tisser un biotope pour l'innovation... »

Créer un contexte favorable c'est aussi, pour reprendre l'expression du précédent Codev, « tisser un biotope pour l'innovation », en veillant à faire converger les actions des différentes instances mises en place par les collectivités locales, en particulier entre l'Agence de développement économique Toulouse Métropole et les organismes

régionaux, et notamment Midi-Pyrénées Expansion (MPE), l'agence de développement économique de la Région, et Midi-Pyrénées Innovation (MPI), qui devraient bientôt être fusionnées. En veillant également au développement des lieux collaboratifs qui jouent un rôle important dans la diffusion locale de l'innovation, à l'instar par exemple de la Cantine numérique mise en place à Toulouse, exemple réussi d'action menée par la collectivité, ou encore de la Serre, plate-forme de « stimulation coopérative ».

Saluons également la décision de l'Université Paul-Sabatier d'implanter un réseau de « FabLabs » (ateliers de fabrication numérique) en Midi-Pyrénées, en partenariat avec Artilect, le FabLab toulousain.

#### » La commande publique, un instrument efficace pour dynamiser le territoire

Depuis plusieurs années, la Ville de Toulouse et la Communauté urbaine Toulouse Métropole ont mis l'accent sur la nécessité de faciliter l'accès des très petites entreprises (TPE) et des PME à la commande publique.

Cela les a conduites notamment à lancer un appel à idées pour sélectionner des TPE innovantes afin de leur permettre, à travers un marché, de réaliser un démonstrateur. Cela a aussi amené la Communauté urbaine à organiser, en collaboration avec la CCIT, une journée d'information et de sensibilisation des TPE et PME aux opportunités offertes par la commande publique.

Ces différentes démarches reposent sur la conviction qu'elle est un instrument efficace.

L'achat public (réalisé par les collectivités mais aussi le CHU, les universités, ou encore l'État...) représente en effet plusieurs centaines de millions d'euros sur le territoire métropolitain et irrigue puissamment le tissu économique local.

L'objectif du **Groupe de travail Codev sur la commande publique** a donc été de proposer des pistes qui, tout en respectant le code des marchés, contribueraient au développement des TPE et PME dans l'environnement de la collectivité, en soutenant notamment leurs approches innovantes.

Ces propositions du Codev ont été concrétisées par une délibération de la communauté urbaine favorisant l'achat public innovant.

Convaincu que l'orientation prise en ce domaine par la Communauté urbaine implique un « changement de culture » au sein des services acheteurs, le Codev souhaite accompagner les services de la CU dans la mise en œuvre d'une stratégie de développement de « l'écosystème métropolitain ».



### CONSTRUIRE AVEC LES ACTEURS ÉCONOMIQUES ET LES CITOYENS

Rappelons les travaux engagés par le Codev dans le cadre du groupe «commande publique» (voir encadré p.35) : comment favoriser l'accès des petites entreprises innovantes à la commande publique. Ces travaux s'inscrivent désormais davantage dans une co-construction avec les élus et les services techniques de la Métropole que dans une démarche consultative et propositionnelle, plus traditionnelle pour un conseil de développement. Rappelons également que, lors de l'élaboration de la politique de la Communauté urbaine en matière d'économie sociale et solidaire, une réelle concertation a été engagée avec près de 250 acteurs locaux impliqués : établissement d'un diagnostic collaboratif, reconnaissance des acteurs de l'ESS comme étant porteurs de propositions, mise en place du Parcours ADRESS, un dispositif innovant d'accompagnement à la création d'activité dans l'ESS...

Ces deux exemples méritent d'être signalés au titre des « bonnes pratiques » permettant un dialogue constructif entre une collectivité et les acteurs socio-économiques, permettant également l'introduction de nouvelles méthodologies de travail dans les services techniques des collectivités. Le Codev milite pour le développement de ces initiatives et dispositifs.

## 4 CO-CONSTRUIRE LES POLITIQUES PUBLIQUES

avec les citoyens, les entreprises et les collectivités

### UNE RESPONSABILITÉ TERRITORIALE ASSUMÉE EN MATIÈRE ÉCONOMIQUE

La Métropole toulousaine doit assumer son rôle de capitale régionale, ce qui lui donne une responsabilité particulière en matière économique. Il lui faut ici faire preuve de « responsabilité motrice », avec ses droits et ses devoirs. Ce qu'elle a déjà initié dans le cadre du Dialogue métropolitain engagé avec les villes proches. Cette « responsabilité » de la Métropole pourrait également s'exprimer à l'échelle internationale, en intensifiant son ouverture sur le monde, en approfondissant ses réseaux et ses partenariats au profit de tout l'espace métropolitain. Elle ne peut exercer cette responsabilité que dans un dialogue constructif et une coopération renforcée avec la Région, d'autant que la loi confirmera probablement celle-ci dans son rôle de chef de file en matière de développement économique.

En faisant appel à l'expertise citoyenne, la métropole toulousaine pourrait aussi engager une réflexion sur les nouveaux indicateurs de richesse d'un territoire, en s'inspirant des travaux déjà amorcés dans le Nord-Pas de Calais avec Jean Gadrey ou encore dans les Pays de Loire.



## POUR UNE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ADAPTÉE À NOTRE TERRITOIRE

“ Quelle planification, quelle politique énergétique à l'échelle du grand territoire urbain et métropolitain ? Comment repenser les relations entre les territoires urbains et les territoires ruraux en matière d'énergie ? ”

### INTRODUCTION

Le Codev a souhaité dans un premier temps positionner son travail sur les politiques publiques locales en matière de lutte contre le changement climatique, d'économies d'énergies et de développement des énergies renouvelables ; ces politiques trouvent leur traduction dans le Plan Climat-Énergie Territorial de Toulouse Métropole (PCET). Le Codev s'est également appuyé sur les enseignements tirés du Débat National sur la transition énergétique.

#### PARTIR DE NOTRE TERRITOIRE

Les défis sont planétaires et touchent à notre modèle de développement, mais l'urgence est... immédiate. Elle appelle une mobilisation des États, qui tarde à se concrétiser. Heureusement une partie des solutions est locale, c'est pourquoi le Codev porte ici une vision qui part du vécu des usagers, des habitants, des acteurs de la vie économique, sociale et culturelle, des citoyens. Une vision qui part des spécificités de notre territoire, de nos « marqueurs identitaires », de nos singularités communes. Soulignons à ce propos un paradoxe propre à notre métropole : les exigences du développement durable invitent les collectivités locales à développer les transports en commun et à organiser la transition vers des sources énergétiques décarbonées, ce dans quoi la Métropole toulousaine s'est engagée... Mais dans le même temps, la vitalité de son économie doit beaucoup à l'industrie aéronautique, qui, si elle réfléchit à un usage plus économe du carburant, apparaît comme une industrie pour le moment peu sobre...

# 1 REGARDS TRANSVERSES, POUR LA RÉUSSITE DU PLAN CLIMAT

La contribution du Codev sur le Plan Climat-Énergie (PCET) est exprimée sous forme de regards transverses et comporte 23 propositions pour la réussite d'un Plan Climat « adapté à notre territoire ».

Par ce terme, le Codev entend une transition compréhensible par les habitants et les acteurs de la métropole, compatible avec nos ancrages culturels, notre rapport au climat. La transition énergétique, l'adaptation aux changements climatiques dans l'agglomération toulousaine n'appellent pas forcément les mêmes réponses qu'à Lyon, Lille ou même... Nantes. Le résultat complet de ce travail est présenté dans le document intitulé : *Regards transverses et propositions pour la réussite d'une transition adaptée à notre territoire.*

## L'ESPRIT DES 23 PROPOSITIONS

Ces propositions portent sur la nécessité d'une action publique exemplaire, avec des résultats convaincants et suffisamment perceptibles sur le territoire des 37 communes de la Métropole pour susciter et encourager l'engagement citoyen.

Ces actions doivent être ciblées sur les secteurs les plus émetteurs de gaz à effet de serre (GES), à savoir l'habitat, l'urbanisme et les transports qui représentent 81% des émissions de gaz à effet de serre de l'aire urbaine.

*« Une action publique exemplaire... pour susciter et encourager l'engagement citoyen. »*

Pour avoir une (petite) chance d'atteindre les objectifs ambitieux fixés pour 2020, il est nécessaire de mettre en œuvre une stratégie de financement dédiée à la transition énergétique, en espérant que la future Loi sur la transition, et en particulier ses volets réglementaires et financiers, fixent un cadre à la hauteur des enjeux.

Pour créer la confiance et susciter des changements de comportements, il est indispensable de disposer d'indicateurs fiables permettant un suivi partagé, et donc de proposer de nouveaux indicateurs, plus qualitatifs, et plus « parlants » pour les citoyens.

Pour mesurer « l'acceptabilité » des changements nécessaires, il faudra aussi inventer de nouveaux indicateurs de progrès et de développement, en s'appuyant là aussi sur l'expertise citoyenne. (voir aussi p.43)

**Avec le Plan Climat, Toulouse Métropole s'est engagée à développer l'exemplarité, avec trois grands objectifs :**

- réduire l'impact des activités de la collectivité
- acheter mieux
- faire évoluer les pratiques de travail

Ces objectifs bousculent les habitudes, mais leur réussite aurait un impact majeur sur la mobilisation collective.

**Pour créer cet impact, les principales propositions du Codev portent sur :**

- l'enrichissement des objectifs afin de créer un effet d'entraînement
- la valorisation des actions les plus convaincantes
- l'explication des difficultés rencontrées et la nécessité de faire évoluer certaines actions pour les rendre plus efficaces.

Toulouse Métropole s'est également engagée dans une dynamique nouvelle d'actions « Politiques publiques » autour de 22 actions phares, réparties en 7 cibles.

Les propositions du Codev se concentrent sur les cinq premières cibles : Énergie/ Précarité énergétique/ Mobilités/ Bâtiments/ Urbanisme. La préservation des ressources sera abordée ultérieurement, notamment par le biais d'un atelier de travail consacrée à la « couronne verte » de l'aire urbaine toulousaine et au développement équilibré urbain/rural (cf *Les Saisissements*).

*« Le Codev propose que le Plan Climat de Toulouse Métropole comporte in fine moins d'actions, mais "mieux d'actions" »*

Le Codev propose que le Plan Climat comporte in fine moins d'actions, mais « mieux d'actions », en les hiérarchisant davantage, avec des moyens dédiés plus conséquents.

## MOBILISATION DES ACTEURS

Le Codev entend contribuer à la mobilisation des acteurs (cible 7) et à l'animation du débat public, en partenariat avec les acteurs concernés, en particulier au sein des instances de concertation auxquelles il est invité :

- Comité de suivi partenarial de la mise en œuvre du Plan Climat
- Conseil Métropolitain de l'Énergie
- Ateliers de la Fabrique, autour des grands projets urbains.

La création récente et novatrice de l'Autorité organisatrice de l'énergie (AOEn) doit être saluée. Le Codev souhaiterait établir – sur la base de ses premiers travaux – des relations de travail directes et régulières avec cette instance, ainsi qu'avec la nouvelle Conférence des autorités organisatrices des transports (AOT) de l'aire urbaine toulousaine, qui regroupe Tisséo, Conseil Régional et Conseil Général.

### UN APERÇU DES PROPOSITIONS DU CODEV

#### › Un plan d'urgence contre la précarité énergétique

Environ 12% des habitants de l'aire urbaine sont confrontés à la précarité énergétique. La proposition prioritaire du Codev est celle d'un plan d'urgence contre la précarité énergétique ; un plan ambitieux, sur le temps long, et regroupant tous les partenaires concernés, pour sortir de cette précarité ceux qui en sont victimes.

#### › Un « changement de braquet » pour « se déplacer mieux »

Les investissements réalisés ces dernières années dans les transports collectifs ouvrent de nouvelles perspectives pour « se déplacer mieux ». Le Codev propose d'engager, rapidement, des mesures réalistes, pragmatiques, sans contrainte excessive pour les acteurs de la métropole :

- augmentation de l'offre quantitative et qualitative de transports alternatifs à la voiture
- cadencements à 5 min de tous les transports en commun aux heures de pointe,
- augmentation de la capacité des rames (métro, tram, TER) et des bus,
- augmentation de la capacité des parcs relais,
- extension du partage de l'espace public sur le territoire des 37 communes en faveur des « modes doux » et des transports en commun,
- développement dans les communes les plus éloignées de solutions locales de transport alternatif à la voiture, notamment sous forme de transports à la demande.

Plusieurs propositions visent également à aller vers un dépassement des freins culturels pour se déplacer autrement, par une transition du « tout voiture » vers les modes de déplacements alternatifs, sans perdre notre « art de vivre » :

- renforcer l'action éducative « tout au long de la vie »
- multiplier les actions d'accompagnement aux nouvelles pratiques, notamment auprès des enfants et des personnes âgées
- mobiliser la jeunesse comme ambassadrice de ces nouvelles pratiques
- développer une information approfondie sur les risques sanitaires de la pollution routière.

Des réticences au changement existent, liées à des raisons économiques, sociales, aux modes de vie, aux limites de l'offre existante en matière de mobilité. Les propositions du Codev visent à dépasser ces freins en proposant des stratégies « gagnant-gagnant », des stratégies d'adaptation aux nouvelles temporalités (création d'une agence des temps), ou encore aux spécificités des modes de vie urbains et périurbains.



D'autres visent à mieux adapter l'offre, pour tous les modes de déplacements, y compris la voiture, aux attentes des usagers, des entreprises, des habitants :

- mise en place de « parlements » des usagers et riverains autour de chaque ligne structurante de transport collectif et des principales voiries
- mise en place « d'ateliers du PDU », autour de propositions novatrices de professionnels, d'usagers et d'acteurs de la vie citoyenne. (cf document *Regards transverses*)

#### › Des actions à renforcer ou à initier pour « habiter mieux »

- développement de conseils indépendants et d'accompagnement des particuliers pour réduire leurs émissions de GES et leur facture énergétique.
- guichet unique pour la rénovation énergétique
- engagement d'un plan massif de rénovation du parc existant le plus énergivore.
- regroupement des maîtres d'ouvrage par nature des travaux
- faire émerger un marché régional et métropolitain de la rénovation
- proposer aux habitants un pacte pour le développement des éco-gestes
- créer des équipes d'ambassadeurs de la transition
- renouveler régulièrement les campagnes de sensibilisation.

### ► Pour un urbanisme participatif

La question de l'articulation entre urbanisme (la ville qui s'étale trop) et transports collectifs (qui ne se développent pas assez vite) restera encore pour longtemps au cœur des difficultés à résoudre dans une métropole qui a « poussé trop vite »...

Il convient d'aller vers un urbanisme participatif et durable, intégrant les enjeux de la transition. Il conviendra d'associer, mieux encore qu'aujourd'hui, les populations et les usagers concernés et de remobiliser les professionnels et les acteurs du cadre de vie.

*« Le chemin vers un urbanisme participatif contribuant à une transition énergétique adaptée à notre territoire, est ouvert... »*

Les premiers « ateliers de la Fabrique », en 2008, ont suscité beaucoup d'espoirs et une très forte mobilisation, avant d'engendrer une certaine déception.

En 2012 et 2013, les ateliers participatifs

autour des projets de la Cartoucherie et de la gare Matabiau éveillent de nouveaux espoirs grâce notamment aux changements de méthodes intervenus entre-temps.

Le chemin vers un urbanisme participatif est ouvert... C'est un des chemins du vivre ensemble métropolitain, il faut le consolider.



## 2 LE CHEMIN COLLECTIF VERS UNE TRANSITION ADAPTÉE À NOTRE TERRITOIRE

### ENGAGER UNE MUTATION...

Il s'agit aujourd'hui d'engager une mutation, de la fin probable d'un modèle de développement vers un autre modèle que l'on ne connaît pas encore, et qui reste donc à inventer... Face à ces incertitudes, la société se « cabre », et l'illusion « qu'on a le temps » reste largement partagée. Au delà des initiatives nationales et internationales, l'impulsion indispensable doit venir aussi et avant tout des territoires et de leurs acteurs.

### ...DÈS AUJOURD'HUI

Pour que les initiatives convergentes se multiplient dès aujourd'hui pour une Métropole toulousaine en transition, il est nécessaire que les élus et les services de la Communauté urbaine fassent rapidement « monter en pression » la mise en œuvre du Plan-Climat-Énergie, en l'élargissant à la qualité de l'air, et en prenant en considération les regards transverses et les propositions du Codev, mais cela ne suffira sans doute pas...

### PROPOSER UN RÉCIT, UNE VISION

Il appartient aux élus de tracer un chemin collectif, de proposer un récit capable d'emporter l'adhésion vers une transition « adaptée à notre territoire ». Ils doivent être ainsi des facilitateurs, des accompagnateurs des initiatives du territoire, en commençant par montrer, par l'action exemplaire de leurs services, de quoi est fait concrètement ce chemin collectif. Ils devront aussi « baliser le chemin », le rendre « désirable » et rassurer par les messages qu'ils feront passer.

► Le Codev propose aux élus de Toulouse Métropole d'engager l'écriture du récit... et d'esquisser ensemble une vision prospective d'une « métropole du mieux vivre », sans révolutions majeures, mais pas sans volontarisme, ni efforts partagés...





## ET SI NOUS RÊVIONS DE LA MÉTROPOLE EN 2050...

### *Une vision pour une métropole du mieux vivre*

il ne s'agit pas ici d'un exercice prospectif, et encore moins du « programme » du Codev. Inspiré par la transition énergétique, ce récit est avant tout une incitation à imaginer ensemble à ce que pourrait être une métropole du « mieux vivre ».

#### **Quel chemin parcouru depuis 2013 !**

*Cette année-là, le soir de l'Assemblée Plénière du Codev, fin novembre, il commençait à faire vraiment frisquet. Aujourd'hui, à la même période de l'année, il fait encore 25°C certains après-midi. Le réchauffement a du bon, mais les dérèglements du climat nous ont fait perdre le fil des saisons. Depuis une vingtaine d'années, nous alternons les épisodes caniculaires et les inondations ravageuses. Les années du chemin de la transition énergétique ont donné lieu à de grandes polémiques sur le quoi-faire et surtout comment le faire ? Les moyens financiers limités ont obligé à étaler la transition sur une période plus longue que souhaité. Mais, enfin, depuis cinq ans, nous avons réussi à réduire de 50% notre « ébriété énergétique », et nos émissions de gaz à effet de serre. Nous avons su préserver notre capital de terres nourricières et d'espaces de nature. Nous avons su préserver la singularité de notre « art de vivre » : Toulouse reste la ville des proximités, à l'échelle humaine.*

*La Métropole toulousaine (qui regroupe 1,6 million d'habitants) a su, en ce milieu de XXI<sup>e</sup> siècle, obtenir ce titre envié de Capitale du mieux-vivre. Elle a su relever tous les grands défis de la transition :*

- *Elle a su renouveler son modèle de gouvernance, en regroupant une grande partie des communes de la plaque métropolitaine sous la bannière de Toulouse Métropole, dépassant ainsi les limites de l'ancien département de la Haute-Garonne. Elle a aussi passé un « Pacte pour réussir la transition énergétique », avec l'Europe, l'État, la Région et l'ensemble des acteurs institutionnels concernés, ce qui a permis de débloquer les freins administratifs et financiers.*

- *Elle a su revisiter son modèle démocratique, en libérant l'énergie créatrice de ses chercheurs, de ses universitaires, de ses étudiants, de ses artistes et celles de milliers d'initiatives citoyennes. De nouvelles formes de démocratie plus coopératives, plus collaboratives, contribuent à notre image de marque.*

L'exercice démocratique fondé sur un partage, une mutualisation, une écoute et une capacité d'agir réelles, a permis progressivement de mettre en mouvement l'intelligence collective pour co-construire le chemin de la transition.

• Elle a su faire évoluer son modèle économique, en développant et pérennisant des emplois d'ingénierie, de conseil, de médiation, d'ouvriers et de techniciens tout en proposant des emplois aux jeunes ainsi qu'aux personnes peu qualifiées.

Ces emplois ont permis la réussite d'un plan massif d'éradication de la précarité énergétique (plus de 80 000 habitants concernés), de rénovation énergétique des bâtiments les plus énergivores (plus de 200 000 logements rénovés) et de revalorisation des produits non consommés. Le potentiel de recherche, d'ingénierie, de savoir-faire techniques et technologiques,

de créativité individuelle et collective qui faisaient de Toulouse, au début du XXI<sup>e</sup> siècle, un pôle d'excellence dans l'aéronautique, le spatial, la santé et l'agro-innovation a su évoluer et investir la transition énergétique.

De nouveaux champs de recherche et d'expertise ont permis de trouver des solutions alternatives aux énergies non renouvelables : des produits et des technologies « made in Toulouse » ont ainsi apporté de nouvelles réponses pour le transport, la récupération, le stockage et la production de micro-énergies renouvelables individuelles.

Les immeubles, les bureaux, les bâtiments publics sont devenus des sites de production d'énergie interconnectés.

Ces nouvelles formes d'énergie durable ont ouvert la voie à de nouveaux modes de transports individuels et collectifs.



Cette économie ne repose plus uniquement sur des valeurs marchandes. Plus collaborative, elle est davantage tournée vers la satisfaction des besoins locaux, les circuits courts, les préoccupations environnementales et sociales. L'économie sociale et solidaire est devenue un des moteurs de la dynamique métropolitaine.

• La Métropole a su réorganiser son urbanisme, repenser son habitat en préservant les qualités patrimoniales de la ville compacte, une ville des courtes distances, des échelles « à taille humaine », dans le respect des modes de vies locaux.

La ville « intense », au centre de la Métropole, a continué à accueillir de nouveaux habitants. Les logements vétustes ont été rénovés.

Une grande partie des logements inoccupés ont été remis sur le marché. Les îlots bâtis se sont modernisés et densifiés, les espaces publics ont été revalorisés, en particulier à proximité des gares et des interconnexions de lignes de transport collectif.

La vie de quartier s'est renforcée autour d'espaces et d'équipements publics renouvelés. L'habitat intergénérationnel, le logement mixte intégrant des étudiants, de même que l'habitat coopératif, se sont très largement développés.

En grande périphérie, la ville diffuse s'est organisée en polarités inter-autonomes, moins dépendantes de la ville intense pour l'emploi, les commerces, les services, les loisirs...

Ces polarités s'organisent par bassins versants. La trame verte et bleue structure dorénavant le développement périurbain et l'économie de foncier est devenue la règle. Dans cette ville diffuse, les cours d'eau et leurs écosystèmes sont devenus les fédérateurs de la vie quotidienne.

• La Métropole a su aménager des espaces de ressourcement pour ses citoyens, tout en ménageant ses ressources naturelles. Tous les espaces de nature de la Métropole sont interconnectés pour les vélos et les piétons, du cœur historique de Toulouse jusqu'aux coteaux... et même au-delà. Cette capillarité d'itinéraires apaisés contribue pleinement à la qualité de la vie sur l'ensemble du territoire.

Le Grand Pacte EuroGaronne (GPE) a été étendu du Val d'Aran à Bordeaux, avec une gouvernance tournante.

• La Métropole a su transformer les mobilités du quotidien. Au début du siècle et jusque dans les années 2020, l'inadaptation de l'offre de transports alternatifs à la voiture a handicapé le développement harmonieux de la Métropole.

Les investissements du début du siècle ont porté leurs fruits, et l'offre de transports permet aujourd'hui de se déplacer plus vite en transports en commun qu'en voiture.

La mise en place du RER toulousain et de ses nouvelles interconnexions a de plus considérablement changé la donne pour tous les habitants.

*Ce réseau ferroviaire 2G irrigue dorénavant toute l'aire métropolitaine, de Auch à Albi et de Montauban à Carcassonne.*

*Le développement des transports collectifs a permis de requalifier le périphérique en boulevard urbain. Une voie a été réservée au passage du tramway circulaire.*

*Un pont flexiforme SolarisSensor© dessiné par Kushmi22 a remplacé le pont autoroutier de l'Embouchure et le parc urbain des Ponts Jumeaux vient de remporter les Euro-awards Qualité urbaine de Kiev : la menace d'un déclassement par l'Unesco du Canal du Midi au titre du Patrimoine mondial de l'Humanité n'est plus qu'un mauvais souvenir...*

*L'essor du vélo est spectaculaire. Il représente aujourd'hui 70% des déplacements dans la ville dense et 30% dans la ville diffuse.*

*Le vélo est présent partout pour faire les derniers kilomètres jusqu'au point d'arrivée. Il est bien sûr accepté dans tous les trains et cablotrains régionaux.*

*Une offre importante sur les différents types de deux-roues (électriques, trois roues, vélo-trottinettes...), à l'achat, en vélo-partage ou en location a été développée en partenariat avec les acteurs locaux.*

*Un vaste programme de pistes cyclables a permis de mailler intégralement le territoire avec des offres de stationnement, et une créativité exemplaire pour faciliter la vie de tous les cyclistes : parents, citoyens, actifs, sportifs, retraités, enfants, ados, pressés ou promeneurs...*

*Dans la ville compacte, la collectivité a donné l'exemple, puisque élus et fonctionnaires territoriaux se déplacent la plupart du temps à pied, en deux roues, ou en transports collectifs. La voiture a pratiquement disparu du centre historique, et les livraisons ne se font plus aux heures de pointe...*

*• La Métropole toulousaine a su repenser son agriculture, valoriser la nature et les paysages périurbains pour développer sa fonction nourricière de proximité, dans le respect de l'environnement, tout en développant des activités pédagogiques, sociales, culturelles et de loisirs. La réimplantation de cultures maraîchères sur son territoire urbain et périurbain, de jardins partagés, pédagogiques, de jardins familiaux ont contribué à renforcer la résilience de la Métropole, tout en renforçant le lien social. Les réseaux de distribution coopérative organisés par les producteurs locaux et régionaux alimentent la Métropole, privilégiant les circuits courts et les produits de qualité, sans intrants chimiques.*

*• Elle a su transformer son modèle éducatif et renouveler la place des jeunes dans la vie locale pour préparer les enfants à relever les défis du siècle. Des ressources pédagogiques ont été mobilisées pour stimuler la curiosité, faire émerger le débat, développer la créativité et libérer le potentiel d'intelligence collective. Par les logi-réseaux, tous échangent librement et contribuent au développement des centres interactifs de polydatas.*

*Les conseils de classe ou encore les conseils municipaux des jeunes tels qu'ils se pratiquaient encore au début du siècle ont laissé place à une interconnexion permanente entre les jeunes, à des forums virtuels. Partout, dans l'espace public, des établissements d'enseignement en temps réel... Les jeunes s'engagent dans des démarches d'innovation sociétale et leurs idées sont prises en compte.*

*Depuis une vingtaine d'années, l'abstention des moins de 25 ans aux élections locales a été divisée par deux. Les moins de 40 ans, les femmes en particulier, sont maintenant majoritaires dans plusieurs conseils municipaux et dans le conseil communautaire de Toulouse Métropole...*

*Le rythme cardiaque de la métropole, après s'être emballé au cours des trente dernières années, s'est maintenant stabilisé. La métropole est toujours aussi dynamique mais elle respire mieux.*

*Elle a trouvé son propre tempo. C'est une métropole du « vivre mieux ».*

*Décidément, quel chemin parcouru depuis 2013 !*

---

**Merci à tous les membres du Codev**  
qui se sont particulièrement investis dans l'élaboration  
de cette contribution en donnant de leur temps et  
de leur énergie lors des nombreuses  
réunions de travail...

---

**CODEV**

**Conseil de développement  
TOULOUSE MÉTROPOLE**

*Février 2014*

rédaction : Codev Toulouse Métropole  
maquette : Direction de la communication - Toulouse Métropole  
impression : imprimerie Ménard - Labège  
photos : © D. Viet / C. Hahusseau / P. Nin  
illustrations : Luc Schuiten - Atelier d'Architecture Schuiten

---

**Codev Toulouse Métropole - Conseil de développement**

Arche Marengo - 3<sup>e</sup> étage

1, allée Jacques-Chaban-Delmas - 31500 Toulouse

05 31 22 92 13

codev@toulouse-metropole.fr

www.codev-toulouse.org

# Codev Toulouse Métropole

**Le Conseil de développement  
Toulouse Métropole a été mis en place  
le 10 avril 2013.**

Composé de 230 membres bénévoles, le Codev est une assemblée consultative qui réunit des représentants de la « société civile » issus du monde de l'entreprise, des organisations syndicales et professionnelles, des organismes publics et para-publics et du milieu associatif. Il comporte également un collège de personnalités qualifiées et un collège territorial représentant les 37 communes de Toulouse Métropole.

Instance transversale et pluridisciplinaire, le Codev est un lieu d'expression citoyenne : par ses travaux et ses débats, il contribue à la réflexion des élus sur les projets et les politiques communautaires. Force de proposition auprès de la Communauté urbaine Toulouse Métropole, il contribue également au débat public.



**Codev Toulouse Métropole**  
[www.codev-toulouse.org](http://www.codev-toulouse.org)